



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONTRAT PLURIANNUEL DE SITE DE L'UNIVERSITE DE LYON 2022-2026

**VOLET SPECIFIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT
ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON**

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Contrat de l'établissement école normale supérieure de Lyon pour les
années 2022-2026

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
représenté par
Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

- L'École normale supérieure de Lyon
représentée par
Monsieur Emmanuel Trizac, Président

d'autre part

Sommaire

● Table des matières

I. Présentation générale	4
L'établissement, son identité et son environnement	4
II. Axes stratégiques et objectifs	6
Axe 1 - Contribuer à la structuration du site	6
<i>Objectif 1 : Participer à la mise en place d'une nouvelle dynamique au bénéfice et dans le respect de chaque établissement.....</i>	<i>6</i>
<i>Objectif 2 : Prendre part au portage et au pilotage des actions d'intérêt commun proposées par la ComUE (formation, collège doctoral, immobilier, entrepreneuriat, accueil des étudiants internationaux, vie étudiante...)</i>	<i>6</i>
<i>Objectif 3 : Renforcer le partenariat au sein du collège des hautes études Lyon Sciences</i>	<i>7</i>
<i>Objectif 4 : Pérenniser la maison des mathématiques et de l'informatique</i>	<i>8</i>
Axe 2 - Confirmer la stratégie de multidisciplinarité en formation et en recherche et renforcer la stratégie internationale	8
<i>Objectif 1 : Mettre en place des structures transversales de recherche et favoriser l'interdisciplinarité en recherche et en formation.....</i>	<i>8</i>
<i>Objectif 2 : Améliorer l'accueil des publics internationaux et poursuivre le développement de l'internationalisation</i>	<i>9</i>
<i>Objectif 3 : Poursuivre l'ouverture de la politique de recrutement des étudiants</i>	<i>10</i>
Axe 3 - Développer le pilotage pluriannuel et simplifier l'organisation interne	11
<i>Objectif 1 : Assurer la soutenabilité financière</i>	<i>11</i>
<i>Objectif 2 : Mettre en œuvre une stratégie des ressources humaines.....</i>	<i>12</i>
<i>Objectif 3 : Simplifier l'organisation interne et conforter la démarche qualité et son suivi</i>	<i>13</i>
<i>Objectif 4 : Piloter et poursuivre la transformation des services numériques</i>	<i>13</i>
Axe 4 - Inscire l'établissement dans une logique globale de responsabilité sociétale et environnementale pour le bien-être de tous.....	14
<i>Objectif 1 : Obtenir la labellisation DD&RS et créer une culture commune de responsabilité environnementale</i>	<i>14</i>
<i>Objectif 2 : Poursuivre les mesures de prévention des risques psycho-sociaux, les actions du plan égalité professionnelle et HRS4R.....</i>	<i>14</i>
<i>Objectif 3 : Evaluer et inscrire dans la durée les actions de prévention du harcèlement moral et des violences sexuelles et sexistes.....</i>	<i>15</i>
<i>Objectif 4 : Développer les actions en matière de santé mentale et de promotion du bien être étudiant</i>	<i>16</i>
<i>Objectif 5 : Définir la politique de vie de campus de l'établissement et son suivi en lien avec les étudiants, et associer les étudiants au pilotage de la CVEC.....</i>	<i>16</i>
III. Mise en œuvre du contrat.....	17
IV. Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons	18

I. Présentation générale

L'établissement, son identité et son environnement

S'inscrivant dans la tradition des Écoles Normales Supérieures françaises, l'ENS de Lyon est une grande école universitaire, formant des étudiants de haut niveau par la recherche. Pluridisciplinaire par vocation, fortement soutenue par les organismes nationaux de recherche, reconnue à l'international comme une école intensive de recherche de petite taille, elle est un creuset pour la création, la transmission et la diffusion des connaissances.

Née en 2010 du rapprochement des sciences exactes, des lettres et des sciences humaines et sociales, arrivées à Lyon respectivement en 1987 et 2000, puis de l'intégration de l'Institut français de l'Éducation en 2011, l'ENS de Lyon réalise ses missions dans un périmètre aujourd'hui stabilisé. Sa vie académique se déroule dans des conditions d'études et de travail singulières, caractérisées par une forte proximité entre formation et recherche, des échanges entre disciplines et un haut niveau de compétences et équipements. Le contenu de la scolarité normalienne a été formalisé dans le diplôme de l'ENS de Lyon, valant grade de master. Les étudiants, qu'ils soient recrutés par la voie du concours ou sur dossier, peuvent l'obtenir après 4 ans d'une formation complète. La plupart d'entre eux s'engagent ensuite, à l'ENS de Lyon ou ailleurs en France, ou à l'international, dans une formation doctorale, puis s'orientent vers une carrière académique. Ils peuvent aussi rejoindre la Haute fonction publique ou l'entreprise.

Forte de 12 départements d'enseignement et une trentaine de structures de recherche en sciences exactes et expérimentales, sciences humaines et sociales, lettres et arts, et dotée d'une expertise forte en éducation, l'ENS de Lyon accueille près de 2400 étudiants, plus de 700 enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs dont environ 50% en provenance d'organismes de recherche, ainsi que 600 personnels administratifs, techniques, agents de bibliothèques et soutien à la formation et à la recherche. Près de 70 nationalités se côtoient sur le campus, démontrant l'importance de l'international au sein de l'école et son ouverture.

Membre fondateur de la ComUE, l'ENS de Lyon prend une part importante à la structuration du site Lyon-Saint-Etienne. Elle a contribué à l'obtention de 11 Labex et 3 Equipex. En 2013, elle a également participé à la création du Collège des Hautes Études Lyon Sciences. Sa stratégie de pluridisciplinarité académique, qu'elle entend développer sur quelques questions thématiques majeures pour notre société, lui permettra de contribuer aux nouveaux projets du site, en renforçant leur rayonnement national et international.

L'ENS de Lyon s'appuie sur une recherche de pointe. Les liens nourris entre ses laboratoires de recherche et les Organismes nationaux de recherche la placent au classement de Shanghai en première position parmi les établissements français sur la qualité de la recherche (indicateur PCP, -Per Capita Performance-mesure de la performance recherche).

L'ENS de Lyon a pour objectif d'améliorer le pilotage pluriannuel et de simplifier son organisation et fonctionnement interne, tout en mettant en œuvre ses engagements forts en matière de responsabilité sociétale et environnementale, pour le bien-être de tous, au sein de ses communautés comme en termes d'impact sur la société.

II. Axes stratégiques et objectifs

Axe 1 - Contribuer à la structuration du site

L'ENS de Lyon est un établissement naturellement structurant sur le site puisqu'elle héberge plus d'une centaine d'enseignants chercheurs employés par d'autres établissements, essentiellement de Lyon1 et Lyon2 mais aussi de Lyon3, de l'INSA, et de Science Po Lyon. Son activité déployée de façon multidisciplinaire et surtout interdisciplinaire, des sciences exactes et expérimentales aux sciences humaines et sociales ou lettres, se trouve à la croisée des disciplines de ces différents établissements. Les étudiants qu'elle forme irriguent le site et elle finance via ses CDSN (contrats doctoraux spécifiques normalien) une centaine de thèses sur 500 au total dans les établissements de Lyon-Saint-Étienne.

L'ENS de Lyon participe pleinement à la mobilisation des membres de la ComUE Université de Lyon pour une nouvelle dynamique au bénéfice et dans le respect de chaque établissement.

Sur le plan de la recherche comme de la formation, de nombreuses initiatives sont pilotées en commun avec les autres établissements du site. Les discussions au sein du groupe académique (VP recherche et formation) notamment permettent de s'associer au meilleur niveau avec pour objectif de contribuer ensemble et de façon complémentaire à répondre aux défis sociétaux auxquels nous faisons face.

La ComUE, espace de coordination et d'échange, permet également de porter et piloter les actions d'intérêt commun. C'est le cas, par exemple, de la formation et du collège doctoral, de l'immobilier, de la gestion des enjeux de déontologie, du développement de l'entrepreneuriat, de l'accueil des internationaux, des aspects collectifs de la vie étudiante, de la stratégie internationale etc. La ComUE est également le centre de l'interaction avec les tutelles et avec les partenaires de l'écosystème territorial, public et privé.

Objectif 1 : Participer à la mise en place d'une nouvelle dynamique au bénéfice et dans le respect de chaque établissement

La dynamique collective des établissements du site Lyon-Saint-Étienne, qui a entamé une phase de transition institutionnelle et opérationnelle, doit être confortée au cours de la période 2022-2027. Les établissements, désormais organisés en coordination confédérale, doivent pouvoir articuler de façon efficace les activités et projets relevant de leurs missions d'enseignement supérieur et de recherche pour répondre aux enjeux sociétaux. À ce titre, les espaces d'échanges et de coordination doivent être pérennisés pour que le collectif se nourrisse et bénéficie aux établissements.

L'ENS de Lyon est activement impliquée dans les réflexions sur les nouvelles dynamiques de structuration académique du site dans le contexte post-Idex et dans la perspective de la fin des Labex. Cela passe par la mise en place d'écoles graduées regroupant master, écoles doctorales et unités de recherche d'une ou plusieurs disciplines, ou éventuellement d'une thématique, en vue de favoriser l'émergence d'une stratégie partagée dans le domaine de la recherche et de la formation à la recherche. Par ailleurs, dans une approche matricielle, la structuration scientifique passera également par le déploiement d'instituts transdisciplinaires thématiques, à l'image de l'institut de recherche en santé du projet Shape-Med@Lyon.

Jalon : Document partagé sur les contours disciplinaires ou thématiques des écoles graduées (2024)

Objectif 2 : Prendre part au portage et au pilotage des actions d'intérêt commun proposées par la ComUE (formation, collège doctoral, immobilier, entrepreneuriat, accueil des étudiants internationaux, vie étudiante...)

L'ENS de Lyon prend part au portage de projets communs proposés par la COMUE :

- Accueil des étudiants internationaux : relais vers Ulys/centre Euraxess opérés par la ComUE pour l'accueil des internationaux, en complément des mesures d'aides à l'installation/accueil prises par l'ENS ;

- Santé des étudiants : face à la demande croissante en santé étudiante et à la difficulté de garantir à tous les étudiants un accès aux soins, la présidence de l'ENS de Lyon s'engage pour que le service de santé des étudiants se constitue en centre de santé sur le site de Gerland en partenariat avec d'autres établissements d'enseignement supérieur lyonnais. Le service de médecine préventive des étudiants travaille, en lien avec la cheffe de projet vie étudiante de la ComUE et l'ensemble des professionnels de santé des établissements partenaires, à la mise en œuvre en interne des actions conjointes. Un projet de santé sera déposé à l'ARS dans lequel seront définis les objectifs de santé du centre, les objectifs de santé publique et les indicateurs permettant de les atteindre. Les indicateurs pressentis sont le nombre de demandes de RDV/mois par les étudiants avec un psychologue, une IDE ou un médecin généraliste, le nombre d'étudiants vus par filière, et le nombre d'actes de consultation réalisés par les médecins et les IDE sans les caractériser ;
- Pilotage de la vie étudiante : participation au schéma directeur de la vie étudiante 2022-2027 de la ComUE et au schéma de la vie universitaire de la métropole du Grand Lyon afin de contribuer aux échanges de bonnes pratiques sur les initiatives étudiantes et d'améliorer la qualité de vie et la réussite étudiantes en concertation avec d'autres acteurs du site.

Jalon: Création du Centre de Santé piloté par la ComUE → fin 2024

Objectif 3 : Renforcer le partenariat au sein du collège des hautes études Lyon Sciences

Le partenariat au sein du CHELS composé du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon, de l'École Centrale de Lyon, de l'ENS de Lyon, d'Emlyon business school, des Mines de Saint-Étienne, de Sciences Po Lyon, de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et de VetAgro Sup est amené à se renforcer car sa pertinence est désormais bien établie : modules partagés, cours communs, MOOCs, initiatives CHELS, mobilité des personnels, ainsi que le nouveau passeport « Acteurs des transitions ».

Le Collège promeut une pensée originale et hybride, source d'innovation et de création, au meilleur niveau international. Il repose sur une approche inédite et novatrice : la fertilisation croisée des disciplines, des méthodes et des cultures, en lien étroit avec les acteurs publics, économiques, sociaux et culturels du territoire. Il porte une ambition sociale : faire bénéficier du meilleur de l'enseignement supérieur et de la recherche un public diversifié qui, demain, sera en position de définir les politiques publiques, d'orienter les choix des entreprises et d'agir sur les évolutions de la société.

Les membres du Collège souhaitent renforcer leur collaboration et ont signé début 2023 une nouvelle convention cadre dans laquelle, ils s'engagent notamment à :

- Développer des offres de formation initiale transdisciplinaire de haut niveau dès le premier cycle ;
- Assurer l'ouverture d'unités d'enseignement à compter du deuxième cycle aux élèves, étudiantes et étudiants de tous les membres du Collège ;
- Apporter une réponse innovante aux besoins en formation continue des professionnels en activité ;
- Proposer des cycles de cours communs ;
- Renforcer les interactions en matière de recherche entre les membres, afin de favoriser l'hybridation des travaux des doctorantes et doctorants et la construction de projets de recherche transdisciplinaires par l'organisation de workshops scientifiques, d'écoles d'été et la création d'un Think&Do Tank transdisciplinaire.

Les projets et actions développés dans le cadre de ce Collège peuvent être menés en collaboration avec d'autres partenaires de l'enseignement supérieur et de recherche, nationaux ou internationaux et, tout particulièrement, avec les établissements du site de Lyon-Saint-Étienne, en lien étroit avec la ComUE et dans une logique de développement coordonné du site.

Jalon Participation aux projets du CHELS: Aboutissement à une formation initiale sur les grandes transitions en 2025

Objectif 4 : Pérenniser la Maison des Mathématiques et de l'Informatique

La Maison des Mathématiques et de l'Informatique est née en 2012 d'une volonté de fédérer des actions de médiation dans la métropole lyonnaise. Cette structure, unique en France, est portée par le Labex Milyon et a une mission de médiation auprès des scolaires et du grand public. Elle touche près de 12000 scolaires chaque année.

La fin du financement des Labex, fin 2024 met en péril l'avenir de la Maison des Mathématiques et de l'Informatique. L'ENS de Lyon s'est fortement engagé pour obtenir des financements de la part des collectivités et des partenaires académiques pour assurer la pérennisation de cet outil.

Axe 2 - Confirmer la stratégie de multidisciplinarité en formation et en recherche et renforcer la stratégie internationale

L'ENS de Lyon est fortement investie, avec ses partenaires des organismes de recherche, dans le développement de recherches disciplinaires de premier plan. Cet effort sera complété par la mise en place de structures transversales de recherche dont l'objectif sera de produire des recherches axées sur les enjeux, à même de renforcer la création de modules d'enseignement nouveaux, transversaux aux départements de formation. La stratégie internationale de l'établissement sera renforcée grâce notamment à une optimisation des procédures administratives au niveau de l'École dans le cadre d'une internationalisation des pratiques, et à une meilleure exposition des personnels aux pratiques internationales, notamment en favorisant les séjours Erasmus+.

Objectif 1 : Mettre en place des structures transversales de recherche et favoriser l'interdisciplinarité en recherche et en formation

Pour favoriser l'interdisciplinarité en formation et en recherche, plusieurs chantiers seront menés. Ils s'appuient sur le développement ou le renforcement de structures transversales de recherche :

- Fusion des structures d'aide à la modélisation et d'informatique de calcul en un CBPsmn (Centre Blaise Pascal de simulation et modélisation numérique) pour gérer l'ensemble des ressources de calcul et de stockage dédié à la recherche et fournir un appui aux utilisateurs dans les domaines où l'utilisation de méthodologies numériques est moins implantée ;
- Renforcement du Laboratoire de l'Éducation LLE UAR, hôtel à projet regroupant l'ensemble des activités de recherche en Éducation pour augmenter sa visibilité nationale, avec l'obtention de la Chaire « Inégalités éducatives : mesures dans le temps long et à grande échelle ;
- Lancement dès 2023 d'un appel à projet sur le Fonds Recherche pour le financement de projets interdisciplinaires sur la transition écologique et dépôt de la candidature d'une chaire de Professeur Junior sur ce thème. L'IXXI, Institut rhônalpin des systèmes complexes qui a pour objet de promouvoir la conduite de recherches interdisciplinaires autour de problématiques à grands impacts sociétaux hébergera cette thématique ;
- Développer une culture de la Science ouverte au sein de l'ENS de Lyon : adopter une feuille de route Science ouverte en articulation avec le Plan national pour la Science ouverte ; développer les services d'appui à la recherche existants dans leur champ d'activité respectif (Bibliothèque Diderot de Lyon, Centre Blaise Pascal de simulation et modélisation numérique, ENS Éditions, UAR Persée) ; encourager de nouvelles pratiques de gestion des données de la recherche et repenser les pratiques d'évaluation de la recherche ; accompagner et former les doctorants ; renforcer les liens entre science et société.

Ces évolutions en matière de recherche permettront de renforcer et de faire évoluer l'offre de formation à l'ENS de Lyon :

- Dans le cadre du diplôme de l'ENS de Lyon de grade master : développer l'interdisciplinarité tout au long de la scolarité en prenant appui notamment sur les modules transversaux déjà existants pour accompagner les projets de formation des étudiants ; mettre davantage en valeur les activités qui relèvent de la SAPS -science avec et pour la société- (tutorat/mentorat, participation à la fête de la science, diffusion des résultats de la recherche et médiation scientifique via des supports et des conférences adressés à un large public) ;
- Dans le cadre du CPES Sciences et société (ouvert à la rentrée 2022), mettre en œuvre dans la formation en 3 ans de grade licence, la pluridisciplinarité entre SHS et sciences exactes et expérimentales sur des grands enjeux du monde contemporain en lien avec les axes stratégiques de l'École sur la place des données numériques dans la société et la transition écologique ;
- Rendre visible la transition écologique dans l'offre de formation dans une logique pluridisciplinaire en s'appuyant sur la mission transition écologique de l'ENS de Lyon : cartographie des cours et formations liées à la transition écologique sur le catalogue de cours en ligne ; développement de modules transversaux dans la 4e année de spécialisation du diplôme de l'ENS de Lyon, projets de formation initiale dans le cadre du CHELS ;
- Dans le cadre de la SFRI Graduate+ (2022-2029), les différentes Graduate Initiatives ont pour projet de conduire à des programmes gradués du master au doctorat sur des thématiques interdisciplinaires et fortement tournées vers l'international et la recherche. La SFRI Graduate+ contribue à la réflexion sur les écoles graduées du site Lyon - Saint-Etienne.

Afin de porter cet engagement dans la recherche et d'investir dans des démarches transversales plus innovantes, l'ENS de Lyon a mis en place un groupe de travail sur la mise à disposition d'un temps de recherche pour les enseignants-chercheurs via des mesures d'accompagnement des carrières et sur le statut de professeur attaché, afin de mieux associer les chercheuses et chercheurs des organismes nationaux aux activités de formation, et à la vie des départements.

Indicateur du taux d'étudiants formés à la transition écologique : nombre d'étudiants formés en 1ère année lors des journées interfaces par rapport au nombre total d'étudiants

Nombre de projets interdisciplinaires financés (Fonds recherche, LLE, IXXI...) → cible en cours d'élaboration

Objectif 2 : Améliorer l'accueil des publics internationaux et poursuivre le développement de l'internationalisation

L'internationalisation de ses pratiques est au cœur des enjeux de l'ENS de Lyon, que ce soit pour les étudiants, les doctorants ou les personnels d'enseignement, de recherche et administratifs. C'est un instrument d'attractivité, d'influence stratégique et d'aide au développement de partenariats, qui passe autant par la qualité de l'accueil des publics internationaux que par le développement de nouvelles modalités d'interactions à distance et de mobilités.

Pour mettre en œuvre cette politique d'internationalisation, l'école s'attachera à :

- Généraliser des procédures/formulaires en mode bilingue dans ses différents services (action en lien avec le label européen HR Excellence in Research - stratégie HRS4R) et identifier, former ou

recruter des interlocuteurs anglophones dans chaque service susceptible d'être en contact avec des publics internationaux ;

- Mettre en place un Vademecum listant pour les différents types de publics internationaux les démarches à effectuer et les interlocuteurs dans les différents services ;
- Accroître l'offre de cours de FLE (Français Langue Étrangère) avec quatre possibilités d'intégrer des cycles d'apprentissage pour les publics scientifiques internationaux et leurs conjoints (janvier, mars, septembre et novembre) en fonction de leur date d'arrivée à l'ENS ;
- Poursuivre le développement de la stratégie Bienvenue en France (label 3* déjà obtenu) pour l'accueil des étudiants internationaux ;
- Développer l'internationalisation en mode hybride (en complément des mobilités physiques) avec des actions de sensibilisation à l'interculturalité pour préparer les mobilités internationales – en valorisant mieux la présence des publics internationaux ;
- Développer et valoriser la mobilité internationale étudiante, enseignante et administrative, notamment dans le cadre du programme Erasmus+ et des campagnes de professeurs invités. Développer les enseignements disciplinaires en anglais ;
- Développement de cours « tandems » avec des partenaires internationaux et de projets collaboratifs entre étudiants de l'École et d'un partenaire à l'international.

Jalon : Vademecum pour publics internationaux → fin 2024

Jalon : Mise en place d'un outil de suivi des accueils et accompagnements des scientifiques internationaux par les unités de recherche → 2025

Indicateur : Nombre d'accompagnements des scientifiques internationaux par les unités de recherche

Objectif 3 : Poursuivre l'ouverture de la politique de recrutement des étudiants

Afin de poursuivre l'ouverture de la politique de recrutement des étudiants, l'ENS de Lyon vise à promouvoir l'ouverture sociale aux boursiers, à garantir l'équilibre entre hommes et femmes dans les filières de formation, à accroître la diversification géographique du bassin de recrutement et à développer la diversité des parcours académiques antérieurs des étudiants entrants :

- Sur le volet de l'ouverture sociale aux boursiers : le CPES (cycle pluridisciplinaire d'études supérieures) ouvert à la rentrée 2022 a pour objectif d'accueillir 40% de boursiers chaque année. Concernant les concours, l'objectif d'atteindre une part de boursiers admis similaire à leur part dans les CPGE est l'objet de réflexion entre les 4 ENS après le rejet de la proposition de bonification aux boursiers dans les concours par le Conseil d'État ;
- L'équilibre entre hommes et femmes dans les filières de formation concerne plus particulièrement l'attractivité des filières scientifiques pour les femmes. L'ENS de Lyon souhaite renforcer sa part dans l'initiative « femmes et sciences », dans l'accueil de jeunes filles élèves dans le secondaire dans le cadre de journées dédiées et dans la sensibilisation des élèves du secondaire au travers des cordées de la réussite « ENSEMBLE, construisons ton avenir » ;
- La diversification géographique de la provenance des étudiants passe par une attention à l'origine géographique nationale des candidats sur dossier aux formations de l'École et l'internationalisation du recrutement au travers du développement d'accords de partenariat ;
- Enfin, la diversité des parcours académiques, notamment celle de la voie universitaire d'entrée à l'École, constitue un autre levier à développer par la promotion de la préparation à l'agrégation pour

docteurs et par une réflexion sur le recrutement sur dossier dans le diplôme de l'ENS de Lyon ;

- La diversification du recrutement des étudiants s'accompagne de mesures de soutien à la réussite étudiante :
 - Renforcer l'accompagnement du projet professionnel et de formation des étudiants et étudiantes au travers du tutorat par un enseignant ;
 - Solliciter les conseils de perfectionnement des formations dans le cadre de la nouvelle carte de formation pour réfléchir sur les voies de recrutement et les débouchés des étudiants ;
 - Développer le parrainage étudiant par les pairs, notamment pour les étudiants du CPES et les étudiants internationaux ;
 - Promouvoir le tutorat par les pairs sous forme de séance de soutien.
- Afin d'accompagner le pilotage de sa politique de recrutement, l'ENS de Lyon organise du 11 au 13 Juin 2024 à Lyon, en collaboration avec les autres ENS, un colloque sur la diversité et l'égalité des chances dans les ENS dont les travaux s'appuieront sur les données multi-années de recrutement et de débouchés des étudiants de l'ENS de Lyon.

Jalon : Bilan du CPES → 2025

Jalon : Enquête devenir normaliens : Suivre le devenir des anciens étudiants de l'ENS Lyon, observer les débouchés et obtenir un retour des anciens sur leur passage à l'École → 2024

Jalon : Bilan du colloque sur la diversité et l'égalité des chances dans les ENS → juin 2024

Axe 3 - Développer le pilotage pluriannuel et simplifier l'organisation interne

Assurer la soutenabilité financière de l'établissement est une priorité. Plusieurs hausses récurrentes impactent le budget : augmentation des coûts de l'énergie, mesures salariales, glissement vieillesse technicité (GVT), augmentation des surfaces immobilières, mise en œuvre du concours d'entrée. Le développement de tableaux de bord pluriannuels et celui d'une réelle comptabilité analytique permettront de mieux estimer le coût de l'ensemble des activités. Un plan pluriannuel global d'entretien et de rénovation (GER) est indispensable sur l'ensemble du bâti non couvert par le contrat de partenariat actuel (dont Bibliothèque Diderot de Lyon et Résidence étudiante Bonnamour).

Ce pilotage efficient des missions confiées à l'École passera également par une politique des ressources humaines adaptée qui permettra notamment de simplifier l'organisation et le fonctionnement de l'École, aboutira à l'élaboration d'un schéma directeur des ressources humaines et à la création d'une cellule qualité, aide au pilotage.

Poursuivre les projets de modernisation de nos systèmes d'information (SI) est essentiel dans un mouvement qui s'accompagne de la rénovation continue des SI et d'une amélioration de la sécurité informatique tout en les inscrivant dans une démarche globale et transversale autour du numérique.

Objectif 1 : Assurer la soutenabilité financière

L'objectif est d'assurer la soutenabilité financière des missions portées par l'établissement :

- Actions visant à un pilotage pluriannuel de son budget, une meilleure connaissance des coûts en mettant en place une comptabilité analytique simplifiée, et en disposant d'outils numériques agiles fournissant une vision pluriannuelle du budget ;
- Mise en place d'un système de financement des frais d'infrastructures générés par les opérations

de recherche ;

- Recherche de nouvelles sources de financement via notamment la valorisation de son patrimoine immobilier, le développement de la formation continue, le partenariat avec les organismes nationaux de recherche, le mécénat, la révision des tarifs de certaines activités (loyers résidences étudiantes, prestations du concours d'entrée dans les grandes écoles...) ;
- Poursuivre les mesures d'optimisation de consommation de fluides, moderniser les outils de gestion du patrimoine, et mettre en œuvre un bouquet de travaux de rénovation-amélioration énergétique.

Actuellement l'ENS de Lyon ne dispose pas de la surface nécessaire pour assurer l'ensemble de ses missions. Elle loue dans le parc privé des espaces accueillant la Maison des Mathématiques et de l'Informatique, une salle d'examen/colloque et une unité d'appui et de recherche. Une surface de 3000 m² est nécessaire pour loger en interne ces activités, déployer un centre de soin universitaire, et étendre la capacité de certains laboratoires.

Jalon : Mise en place d'un Système d'Information Décisionnel (SID). Le choix de la solution technique est actuellement en cours d'analyse. → 2026/2027

Indicateur : Diminution de la consommation de fluides (% de diminution des consommations en m³ ou kWh en fonction des fluides).

Année de référence en cours d'évaluation car elle doit être représentative (pré-covid ou post-covid)

Jalon : Réalisation des travaux à forte efficacité énergétique → 2027

Indicateur : Ratio de financement des frais d'infrastructures générés par les contrats de recherche ANR

Modalité de calcul = Contribution du fonds recherche aux frais infrastructures de l'établissement (VPR) (en M€) / total des recettes des contrats ANR (en M€) * 100

Objectif 2 : Mettre en œuvre une stratégie des ressources humaines

La politique RH contribue au développement d'un pilotage efficace et à la simplification de l'organisation de l'École. Il s'agit de développer une stratégie RH qui se traduira concrètement par l'élaboration d'un schéma directeur des ressources humaines à échéance 2024, pour une mise en œuvre à échéance 2026.

Ce schéma portera notamment sur des thématiques structurantes pour l'établissement à savoir :

- La rénovation de la politique de recrutement de contractuels ;
- Le développement de l'apprentissage ;
- La mise œuvre d'une démarche de GPEC adaptée aux besoins et à l'organisation de l'École ;
- La vulgarisation / simplification du pilotage financier par des méthodes/outils agiles afin d'en faciliter l'appropriation des contributeurs ;
- L'amélioration de la démarche de contrôle interne, tant autour des processus de gestion RH que des processus de paye, afin de les fiabiliser et les sécuriser.

Jalon : Mise en œuvre d'un schéma directeur des ressources humaines → 2026

Objectif 3 : Simplifier l'organisation interne et conforter la démarche qualité et son suivi

Il s'agit ici de conforter une démarche qualité et d'aider au pilotage de l'établissement en menant les actions suivantes :

- Créer une cellule d'aide au pilotage et qualité des données qui aura pour missions d'assurer la construction et l'animation du dispositif d'aide au pilotage de l'établissement, la structuration et l'accompagnement d'une politique globale de la qualité, la coordination de grands projets transversaux, et d'apporter à l'équipe de direction et aux services de l'École des outils d'aide à la décision en vue d'optimiser la gestion de l'établissement et l'utilisation des moyens ;
- Développer la communication interne.

Jalon : Création de la cellule d'aide au pilotage et qualité des données → 2023

Objectif 4 : Piloter et poursuivre la transformation des services numériques

L'établissement vise à mettre à disposition des services numériques sécurisés, répondant aux besoins évolutifs des utilisateurs. Ces services contribuent à simplifier les processus et traitements effectués par les utilisateurs. Un Schéma Directeur du Numérique formalisera les axes d'évolutions de ces services. Cela permettra de :

- Renforcer les fonctions de pilotage et de coordination du numérique au sein de l'établissement ;
- Élaborer un Schéma Directeur du Numérique transverse à l'établissement, le mettre en place et le suivre ;
- Faciliter l'accès aux outils numériques et à l'information pour les usagers et étudiants. Notamment, mettre en service une application mobile pour les étudiants et personnels facilitant l'accès aux informations générales de l'établissement, et celles liées aux formations ;
- Poursuivre les actions initiées pour répondre aux enjeux d'un Numérique Responsable, en termes de gestion du matériel informatique et d'usages numériques. Définir une politique d'accessibilité numérique et formaliser un schéma pluriannuel de mise en accessibilité numérique, en lien avec le Schéma Directeur du Handicap ;
- Relier les données des acteurs de la recherche à l'ENS de Lyon dans le sillage du mouvement pour la Science ouverte (identifiants numériques des chercheurs, alignement des autorités des chercheurs entre les différents référentiels...) ;
- Valoriser le patrimoine multiforme de l'ENS de Lyon au service de la formation et de la recherche, à travers des actions de numérisation et des outils de diffusion renouvelés (fonds patrimoniaux et documentaires de la Bibliothèque Diderot de Lyon, thèses de doctorat en format électroniques, vidéos d'ENS Médias, herbier du département de biologie...)
- Renforcer la stabilité des infrastructures et la sécurité du Système d'Information : cartographier le SI, poursuivre les actions de sécurisation, élaborer un Plan de Reprise d'Activité ainsi qu'un processus de gestion de crise cyber ;
- Faire évoluer les applications métier : poursuivre le développement du SI Concours d'entrée à l'ENS de Lyon, améliorer et compléter les SI de gestion (RH et Finance), faire évoluer le SI Scolarité compte-tenu du projet national PEGASE, continuer à déployer la dématérialisation des processus de gestion ainsi que la signature électronique, déployer un système intégré de gestion de bibliothèque conforme aux nouveaux standards.

Indicateur d'empreinte carbone du numérique : Nb de kg CO2e par utilisateur et par an, générés par le numérique sur le périmètre DSI. Mesure par l'outil « WeNR » mis à disposition par l'Institut du Numérique Responsable.

Indicateur de mise en conformité de sites web en termes d'accessibilité numérique : nombre d'audits d'accessibilité numérique réalisés chaque année

Indicateur de correction des failles de sécurité informatique : nombre de vulnérabilités critiques

Jalon : Formalisation d'un schéma pluriannuel de mise en accessibilité numérique → 2024

Jalon : Élaboration d'un schéma directeur du numérique → 2025

Axe 4 - Inscrire l'établissement dans une logique globale de responsabilité sociétale et environnementale pour le bien-être de tous

Les travaux initiaux menés depuis l'été 2021 vont conduire l'établissement à s'engager dans l'obtention d'un label Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS), à même d'influencer tous les secteurs d'activité, de la commande aux pratiques des laboratoires.

Objectif 1 : Obtenir la labellisation DD&RS et créer une culture commune de responsabilité environnementale

La transversalité du référentiel DD&RS en fait l'outil privilégié de structuration, de mise en œuvre et de pilotage de toutes les activités de transformation menées dans le cadre de la transition écologique et sociale. L'établissement s'en saisit, ce qui permettra de construire un schéma directeur DD&RS cohérent avec ses pratiques et spécificités dans tous ses secteurs d'activité. On s'attachera à :

- Intégrer des indicateurs de développement durable dans le pilotage des différentes activités de l'École ;
- Ouvrir de nouveaux projets de transformation des activités dans le sens de la transition écologique, notamment autour des achats et des mobilités ;
- Mettre en œuvre la politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- Tous les étudiants primo-arrivants suivront chaque année des ateliers de formation et de sensibilisation (fresque du climat, fresque de la biodiversité, atelier 2 tonnes). Ces ateliers seront également proposés dans le cadre de la formation des personnels dès 2024.

Jalon : Labellisation DDRS + schéma directeur DDRS → 2025

Objectif 2 : Poursuivre les mesures de prévention des risques psycho-sociaux, les actions du plan égalité professionnelle et HRS4R

La prévention des risques psycho-sociaux en faveur de la qualité de vie au travail, l'amélioration de nos pratiques en matière de recrutement et de conditions de travail, la politique de réduction des inégalités sont des objectifs à consolider pour la période 2022-2026.

Il s'agira d'inscrire l'École dans une démarche active de consolidation de sa politique sur ces trois axes en :

- Élaborant un baromètre social et en adoptant un plan de prévention des risques psycho-sociaux-RPS ;
- Renouvelant le plan en faveur de l'égalité professionnelle pour une période de 3 ans ;
- Consolidant l'obtention du label HR Excellence in Research par la poursuite de la mise en œuvre de ses actions HRS4R afin de favoriser l'environnement de travail des enseignants-chercheurs.

Jalon : Consolidation de la politique en faveur de l'égalité professionnelle → 2025

Jalon : Élaboration d'un Plan de prévention de RPS → 2025

Indicateur de mise en conformité vis-à-vis du plan d'action HRS4R : nombre d'actions prévues dans le cadre du plan d'actions. Ce plan comporte sur la période 2021-2023 47 actions. Le plan d'action est révisé tous les 3 ans et soumis à la validation de la Commission Européenne. La prochaine échéance est 2024.

Indicateur de suivi du plan égalité professionnelle : nombre d'action mises en place.
Valeurs cible à définir dans le cadre du nouveau plan d'action de 2024-2027

Indicateur de suivi du plan de prévention des RPS : nombre d'action mises en place

Objectif 3 : Evaluer et inscrire dans la durée les actions de prévention du harcèlement moral et des violences sexuelles et sexistes

En 2021, l'ENS de Lyon s'est dotée d'un dispositif de prévention des actes de discrimination, de harcèlement moral et de violences sexistes et sexuelles ainsi que d'un dispositif de signalement, d'écoute et d'accompagnement pour de tels faits. Afin de renforcer et d'adapter les actions menées par ces dispositifs aux enjeux et aux besoins identifiés, des bilans réguliers sont réalisés. Une évaluation plus fine, par une approche quantitative et qualitative, sera menée d'ici 2026.

Indicateur : bilan des actions de prévention (nombre d'actions de sensibilisation, nombre de formations, nombre de participants par session)

Jalon : Mise en place et suivi d'un tableau de bord des signalements et de leur traitement (bilan quantitatif et qualitatif) + données RSU → 2022

Jalon : Evaluation des dispositifs de prévention, de signalement et d'écoute → 2026

Jalon : Rapport d'enquête de terrain sur la connaissance et la saisine du dispositif de signalement (évaluation qualitative) → 2026

Objectif 4 : Développer les actions en matière de santé mentale et de promotion du bien être étudiant

Le Service de Santé des Étudiants (SSE), composé d'une équipe pluridisciplinaire, sera renforcé au cours du prochain contrat par notamment le recrutement d'un médecin généraliste (augmentation de la quotité de travail des médecins du SSE).

De nouveaux partenariats seront conclus pour optimiser l'action du service sur certaines thématiques : santé mentale, diététique, santé sexuelle. La santé mentale occupera une place centrale et les actions en la matière seront développées (formation aux premiers secours, gestion du stress...). Une évolution du SSE vers un centre de santé et de soins sera envisagée (2025) : il viendra compléter l'offre de suivi et prise en charge de la santé étudiante sur l'ensemble de la ComUE en l'accroissant sur le site de Gerland, actuellement mal desservi.

Indicateur : Nombre d'étudiants formés aux premiers secours en santé mentale

Indicateur : Nombre d'étudiants formés à la gestion du stress

Objectif 5 : Définir la politique de vie de campus de l'établissement et son suivi en lien avec les étudiants, et associer les étudiants au pilotage de la CVEC

L'ENS de Lyon se déploie sur deux campus et gère deux résidences étudiantes et plusieurs lieux de vie étudiante. Avec la reprise de la vie étudiante après la crise sanitaire, plusieurs initiatives ont vu le jour afin de mieux définir la politique de vie de campus dans l'objectif de stimuler les activités étudiantes et les encadrer par des actions de prévention et de sensibilisation. On s'attachera à :

- Développer les journées Interfaces (1^{ère} édition en 2022) dans le cadre des journées d'intégration à la rentrée universitaire et durant l'année avec des journées consacrées à la prévention et la sensibilisation (santé mentale, VSS, éco-anxiété...);
- Favoriser le dialogue avec les étudiants pour fixer le calendrier annuel des différentes commissions dans lesquelles ils sont partie prenante (commission FSDIE, commission CVEC mise en place en 2022) et dont le but est d'améliorer le respect des règles de vie de campus (sur les soirées étudiantes, bilan des grands événements festifs);
- Développer les adhésions à la plateforme des Alumni pour les sensibiliser et solliciter afin d'accompagner les étudiants dans leur projet professionnel;
- Améliorer le bien-être étudiant : validation des activités sportives dans le diplôme de l'ENS de Lyon, relance des activités associatives, artistiques et culturelles après la crise sanitaire via la CVEC;
- Améliorer la qualité de vie et le logement sur le campus en coopération avec le CROUS : reconstruction de la résidence Debourg programmée (2025-2027), rénovation de la résidence Bonnamour (projet reporté);
- Accompagner les associations étudiantes dans les actions de tutorat par les pairs et de parrainage des étudiants internationaux via des projets pilotés par le service vie étudiante et Alumni (cordées de la réussite, financement régional pour le tutorat).

Indicateur de l'adhésion à la plateforme des Alumni: nombre de comptes activés sur la plateforme Alumni

III. Mise en œuvre du contrat

Le premier projet de rédaction pour cette partie sera proposé par le MESR.

IV. Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons

Axe	Objectif	Indicateurs	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Valeur 2026	Cible 2027
Axe 1 : Contribuer à la structuration du site									
1	2	Pas de valeurs cibles prévues mais un suivi des indicateurs suivants (à confirmer après dépôt du dossier à l'ARS): - nb de demande de RDV/mois par les étudiants avec un psychologue, une IDE, un médecin généraliste - nb d'étudiants vus par filière - nb d'actes de consultation réalisés par les médecins et les IDE sans les caractériser							
Axe 2 : Confirmer la stratégie de multidisciplinarité en formation et en recherche et renforcer la stratégie internationale									
2	1	taux d'étudiants formés à la transition écologique : nombre d'étudiants de 1ère année formés lors des journées interfaces par rapport au nombre total d'étudiants	0	20%	38% (=704/1855)				80%
2	1	Nombre de projets interdisciplinaires financés (Fonds recherche, LLE, IXXI...) - cible à définir							
2	2	Suivi des accueils et accompagnements scientifiques internationaux par les unités de recherche. nombre d'accompagnements					15	24	
Axe 3 : Développer le pilotage pluriannuel et simplifier l'organisation interne									
3	1	Diminution de la consommation des fluides : % de diminution des consommations en m3 ou kWh en fonction des fluides Année de référence: en cours d'évaluation - doit être antérieur à 2020 (pré-covid)	Chiffres (sous réserve de validation par la DirPat): - Elec: 19 585 MWh - GDV: 2 623 MWh - Chauffage Urbain: 11 316 MWh - Eau: 50 329 m3	Chiffres (sous réserve de validation par la DirPat): - Elec: 20 476 MWh - GDV: 2 125 MWh - Chauffage Urbain: 8 510 MWh - Eau: 57 148 m3	Chiffres (sous réserve de validation par la DirPat): - Elec: 19 520 MWh - GDV: 1 748 MWh - Chauffage Urbain: 8 301 MWh - Eau: 64 992 m3	-10%		-13%	
3	1	Ratio de financement des frais d'infrastructures générés par les contrats de recherche ANR Modalité de calcul = Contribution du fonds recherche aux frais infrastructures de l'établissement (VPR) (en M€) / total des recettes des contrats ANR (en M€) * 100	0.5 / 4.58 = 10.92%	0.79 / 7 = 11.29%	0.8 / 7.1 = 11.27%	0.95 / x = y%			entre 12% et 16%
3	4	Empreinte carbone du numérique. Mesure : Nb de kg CO2e par utilisateur et par an, générés par le numérique sur le périmètre DSI. Mesure par l'outil « WeNR » mis à disposition par l'Institut du Numérique Responsable.	N/A	251	168				225
3	4	Mise en conformité de sites web en termes d'accessibilité numérique Mesure : Nombre d'audits d'accessibilité numérique faits chaque année	N/A	1	1				2
3	4	Correction des failles de sécurité informatique Mesure : Nombre de vulnérabilités critiques	603	312	161				50
Axe 4 Inscrire l'établissement dans une logique globale de responsabilité sociétale et environnementale pour le bien-être de tous									
4	2	Nombre et types d'actions prévues dans le cadre du plan d'action HRS4R	> HRS4R : 39 actions prévues sur un total de 47 actions (uniques ou périodiques à mener sur 3 ans), dont communication 13, développement 17, formalisation 9 > HRS4R : 34 actions engagées/terminées sur 39 prévues, dont communication 12/13	> HRS4R : 36 actions prévues sur un total de 47 actions (uniques ou périodiques à mener sur 3 ans), dont communication 14, développement 19, formalisation 3 > HRS4R : 31 actions engagées/terminées sur 36 prévues, dont communication 13/14	> HRS4R : 39 actions prévues sur un total de 47 actions (uniques ou périodiques à mener sur 3 ans), dont communication 14, développement 20, formalisation 5 > HRS4R : 26 actions engagées/terminées sur 39 prévues, dont communication 12/14	en cours d'élaboration avant validation par la Commission Européenne			
4	2	Nombre et types d'actions mises en place dans le cadre du plan égalité professionnelle	Plan égalité pro : 14/40	Plan égalité pro : 22/40	Plan égalité pro : 25/40	A définir dans le cadre du nouveau plan d'action de 2024-2027	A définir dans le cadre du nouveau plan d'action de 2024-2027	A définir dans le cadre du nouveau plan d'action de 2024-2027	A définir ultérieurement
4	2	Nombre et types d'actions mises en place dans le cadre du plan de prévention des RPS	10 actions 3 actions réalisées	7 actions 3 actions réalisées	2 actions réalisées	4 actions réalisées	3 actions réalisées	3 actions réalisées	Définitions des actions en fonction du diagnostic RPS
4	3	Nombre et type d'actions engagées par chacun de des dispositifs de prévention du harcèlement moral et des violences sexuelles et sexistes (nombre d'actions de sensibilisation, nombre de formations, nombre de participants par an) Signalement de l'année n dans le RSU de l'année n / Mesures prises de l'année n dans le RSU de l'année n+1	Nb signalements : 15 Nb mesures prises : 13	Nb signalements : 16 Nb mesures prises : 12	Nb signalements : 11 Nb mesures prises : 7 (à confirmer)				Valeurs cibles à définir
		Bilan des actions de prévention	nb actions de sensibilisation : 9 Nb formations : 14 Nb personnes touchées : 1600	nb actions de sensibilisation : 13 Nb formations : 11 Nb personnes touchées : 2000	Nb actions de sensibilisation : 9 Nb formations : 8 Nb personnes touchées : 2000				nb actions de sensibilisation : 20 Nb formations : 20 Nb personnes touchées : 3500
4	4	Nombre d'étudiants formés aux premiers secours en santé mentale				3 ateliers par trimestre / 12 étudiants par session	3 ateliers par trimestre / 12 étudiants par session	3 ateliers par trimestre / 12 étudiants par session	3 ateliers par trimestre / 12 étudiants par session
4	4	Nombre d'ateliers formant à la gestion du stress, et nombre d'étudiants ayant fréquenté ces ateliers	Etudiants formés: 48			3 ateliers par trimestre / 12 étudiants par session	3 ateliers par trimestre / 12 étudiants par session	3 ateliers par trimestre / 12 étudiants par session	3 ateliers par trimestre / 12 étudiants par session
4	5	Indicateur de l'adhésion à la plateforme des Alumni: nombre de comptes activés sur la plateforme Alumni	3420	4068	4864				6000

Axe	Objectif	Jalons	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
AXE 1 : Contribuer à la structuration du site									
1	1	Document partagé sur les contours disciplinaires ou thématiques des écoles graduées				X			
1	2	Création de la Maison de Santé de Gerland				X			
1	3	Participation aux projets du CHELS: Aboutissement à une formation initiale sur les grandes transitions					X		
AXE 2 : Confirmer la stratégie de multidisciplinarité en formation et en recherche et renforcer la stratégie internationale									
2	1	Positionnement du LLE par rapport au PPR Education					X		
2	2	nouveau: Vademecum pour publics internationaux - fin 2024				X			
2	2	Mise en place d'un outil de suivi des accueils et accompagnements des scientifiques internationaux par les unités de recherche					X		
2	3	Bilan du CPES					X		
2	3	Enquête devenir normaliens				X			
2	3	Bilan du colloque sur la diversité et l'égalité des chances dans les ENS juin 2024				X			
AXE 3 : Développer le pilotage pluriannuel et simplifier l'organisation interne									
3	1	Mise en place d'un Système d'Information Décisionnel (SID) à horizon 2026.						X	
3	1	Réalisation de travaux à forte efficacité énergétique							X
3	2	Elaboration d'un schéma directeur des ressources humaines				X			
3	2	Mise en œuvre d'un schéma directeur des ressources humaines						X	
3	2	Production d'actes structurants en appui de la mise en œuvre d'un schéma directeur de ressources humaines							10
3	3	Création de la cellule d'aide au pilotage et qualité des données			X				
3	4	Formalisation d'un schéma pluriannuel de mise en accessibilité numérique				X			
3	4	Elaboration d'un Schéma Directeur du Numérique					X		
AXE 4 : Inscrire l'établissement dans une logique globale de responsabilité sociétale et environnementale pour le bien-être de tous									
4	1	Labellisation DDRS + schéma directeur DDRS					X		
4	2	Consolidation de la politique en faveur de l'égalité professionnelle					X		
4	2	Elaboration d'un plan de prévention de RPS					X		
4	3	Mise en place et suivi d'un tableau de bord des signalements et de leur traitement (bilan quantitatif et qualitatif) + données RSU		X					
4	3	Evaluer le dispositif de prévention et le dispositif de signalement et d'écoute						X	
4	3	Rapport d'une enquête de terrain sur la connaissance et la saisine du dispositif de signalement (évaluation)						X	

Fait à Paris, le

Le/La ministre de l'enseignement Supérieur et de la recherche XX	Le/La président/présidente de l'établissement XX XX
---	--

Pour les conventions de coordination territoriale :

Le/La président/présidente de l'établissement XX XX	Le/La président/présidente de l'établissement XX XX
--	--

En présence de :

Le ministre de XX XX	Le ministre de xx XX
---	---

En partenariat avec les organismes de recherche :

Le président-directeur général du XX XX	Le président-directeur général du XX XX
Le président-directeur général du XX XX	

